

SESSIONS SUR L'ATTRACTIVITÉ ET LE PROJET À L'ÉCHELLE LOCALE

SYNTHESE DES INTERVENTIONS DE LA SESSION N°1 SUR LE THEME : AGIR SUR LA QUALITE DES ESPACES PUBLICS

INTERVENANTS :

Introduction de la session et des intervenants : Bénédicte Dawance (CREAT-UCL) & Alain Malherbe (CREAT-UCL)

Orateurs et titre de leur présentation :

- Le cas du terril du Martinet à Charleroi - Chantal Vincent (Dessin & Construction)
- Guide des espaces publics à Bruxelles - Stéphanie Van Doosselaere et Annelies Kums (Pyblik)
- De la conception à la gestion des espaces publics à Liège - Anne Rondia (Ville de Liège)

Animateur / Formateur : Bénédicte Dawance (CREAT-UCL) & Alain Malherbe (CREAT-UCL)

Rapporteurs : Raphaëlle Harou (CREAT-UCL) & Héléne Van Ngoc (CREAT-UCL)

COMPTE-RENDU DU DEBAT :

1) Chantal Vincent (Dessin & Construction) – Le cas du terril du Martinet à Charleroi

Le terril du Martinet est un résultat de l'activité minière qui a duré de 1722 à 1969. Il s'agit d'un élément structurant majeur pour la ville de Charleroi, jouant le rôle de réserve environnementale, d'espaces verts et de loisirs. De par sa situation, le site présente également un potentiel de développement.

Le terril du Martinet est localisé à 2km de Marchienne et à 10km du centre de Charleroi, non loin d'une gare et d'un arrêt de métro. Il est situé entre deux nationales en direction de La Louvière et de Courcelles et à l'Est d'une gare de formation. Au Nord du site se trouve un Centre d'enfouissement technique. Le projet de transformation du site émane de la mobilisation des habitants résidents proches qui a duré de nombreuses années. En 1976, le propriétaire du terril envisage de le réexploiter. Cette idée se heurte aux premières vagues de mobilisation des habitants dont une grande partie sont des anciens mineurs. Ils organisent alors différentes activités sur le terril pour démontrer la valeur sociale et environnementale du terril. En 1978, ils obtiennent une protection de ce site pour une période de 10 ans. En 1994 et 1995, le terril accède au statut de site patrimonial.

En 1999, la Ville de Charleroi devient finalement propriétaire du terrain suite à la mobilisation du quartier pour qu'elle prenne le site en charge : le comité de quartier a notamment organisé un voyage à Fribourg avec les autorités communales, et mobilisé les universités sur le terrain.

Treize années plus tard, la ville dépose un projet de S.A.R. pour initier sa transformation et obtient un financement pour son assainissement. La mission de repenser le site de 15 hectares aux pieds du terril Martinet à l'aide d'un schéma directeur est attribuée au bureau Dessin & Construction en 2015. Ce terrain comporte encore de nombreuses installations liées au travail de la Mine, à l'abandon depuis de nombreuses années (puits de mine, centre de lavage-triage, remise à locomotives, hangars...). Le bureau a la mission d'élaborer le programme après avoir étudié les besoins, les opportunités ainsi que les contraintes du site. Il s'est appuyé dans son travail sur la valeur patrimoniale (points de vue paysagers depuis les terrils, bâtiments à sauvegarder, valeur environnementale) et sur la valeur sociale du site (mobilisation citoyenne). Les personnes habitant près du site sont réellement demandeuses d'activités et d'habitations qui pourraient participer à animer le terril, à travers la création d'un nouveau quartier.

Aujourd'hui, le schéma directeur est approuvé et le site est finalement prêt à être réaffecté. De nombreux travaux préalables comme l'élagage, la dépollution des sols et le terrassement, la stabilisation du bâti pouvant être préservé, la démolition d'autres bâtiments, ont été effectués, de manière à augmenter l'attractivité du site. Différents partenariats ont été imaginés pour animer et transformer le terril. Il est envisagé de réaliser un espace expérimental de phytostabilisation, en partenariat avec l'Université de Liège. Un des anciens bâtiments est déjà devenu un espace réservé aux habitants du voisinage où se tiennent différentes activités sociales et culturelles (expositions, concerts, fêtes de quartiers...)

Cependant, la Ville est toujours à la recherche de promoteurs pour développer le projet de nouveaux quartier et de microzoning d'activités économiques. Heureusement, les habitants et les amoureux de la nature profitent depuis de nombreuses années des atouts de ce site exceptionnel pour se livrer à des activités sportives, de voisinage et de loisirs.

2) Stéphanie Van Doosselaere et Annelies Kums (Pyblik) – Guide des espaces publics à Bruxelles

Le projet Pyblik a été initié par la Région Bruxelloise à la suite du réaménagement de la place Flagey. Ce projet a fait naître la prise de conscience d'un besoin de favoriser la culture des espaces publics.

Il s'agit d'une collaboration entre 4 Facultés d'Architecture implantées à Bruxelles; LoUIsE (ULB); département architectuur (KU Leuven, campus Sint-Lucas), Cosmopolis (VUB) ainsi que le CREAT (UCL).

Ses activités s'articulent autour de deux missions: la formation et le partage des connaissances. Elles s'adressent aux acteurs qui seront impliqués dans la transformation et la gestion des espaces publics.

Ainsi, Pyblik propose une formation de conseillers en espace public et différentes journées thématiques ouvertes au public. Le centre diffuse des publications, références et conseils relatifs à la qualité des espaces publics. Dans la continuité de ses missions, Pyblik s'est lancé dans l'élaboration d'un guide sous forme de site-web qui a fait l'objet d'une présentation lors du colloque de la CPDT. Il a comme objectif d'être compréhensible pour le grand public, de proposer une vision d'ensemble (et pas de solutions toutes faites) de projets d'espaces publics existants. Il inclut aussi une évaluation des différents projets et propose des liens vers d'autres documents et références techniques.

Le guide a comme ambition d'aborder les différents projets sous 6 angles d'analyses différents. Lors du colloque, six projets d'espaces publics ont été présentés sous un angle distinct pour donner une idée au public du contenu de cette plate-forme en ligne.

1. le Processus: une opportunité pour la démocratie (**Le projet d'aménagement du Croisement Orban**)

Ex: le projet d'aménagement du croisement Orban à Forest a été réalisé dans le cadre d'un contrat de quartier qui a donné lieu à une concertation. Avant les transformations, afin de permettre aux personnes de se faire une idée du projet, un aménagement temporaire a été organisé lors de l'enquête publique.

2. Economie: un sens à l'investissement (**La rue Henri Bergé à Schaerbeek**)

Ex : La rue Henri Bergé était au départ une rue résidentielle avec un aménagement très minéral. La rue était à double sens et des deux côtés, se trouvaient des espaces de stationnement. La rue a été mise à sens unique, les trottoirs ont été élargis et des arbres ont été plantés. La transformation de l'espace a initié de nombreux changements positifs dans la rue puisque les habitants ont commencé à se réappropriier les espaces au rez-de-chaussée, des terrasses ont été ouvertes, des étals disposés sur la rue...

3. Maillage: un espace pour la connectivité (**Le boulevard du Souverain**)

Ex : Le boulevard du Souverain, au départ dévolu prioritairement à la voiture, a été réaménagé dans le contexte du prolongement du tram 94, avec le passage de trois à deux bandes, l'aménagement de la berme centrale pour les déplacements doux, ... L'articulation les différents usages et usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, transports en commun...) la connexion entre les différents quartiers, l'insertion dans les itinéraires cyclables régionaux sont les ambitions centrales de ce projet.

4. Partage: un espace pour la convivialité (**La place communale de Molenbeek**)

Ex : La place de Molenbeek a été réfléchié autour d'un partage plus équitable de l'espace public. Les places de stationnement qui occupaient l'ensemble de l'espace ont été déplacées dans un parking existant aux environs. La place a ensuite été aménagée en un très large espace partagé avec un revêtement continu de façade à façade, qui a permis de diminuer le trafic et de rééquilibrer les rapports de force entre les différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes...). Les aménagements sont aussi adaptés à une plus grande variété d'usage comme l'installation du marché hebdomadaire, l'organisation d'événements temporaires...

Dans le guide Pyblik, un espace recueille les réactions des différents usagers concernant les aménagements. Par exemple, dans le cas de la place communale de Molenbeek, on peut apprendre que certaines personnes n'aiment pas les bancs en pierre qui sont peu agréables...

5. Ecosystème: un espace pour la nature (**Le Parc de la Senne**)

Ex: Dans le cadre de l'aménagement du parc de la Senne, les auteurs de projet visent l'insertion dans le maillage vert régional et ont opté pour l'utilisation d'essences locales, de matériaux durables, la mise en place de potagers collectifs et la facilité d'entretien.

6. Esthétique: un espace pour la culture (**La Place Cardinal Mercier à Jette**)

Ex : Dans le projet d'espace public de la Place Cardinal Mercier, un grand soin a été apporté aux choix des matériaux, aux détails esthétiques et à l'éclairage nocturne. Différents éléments de mobiliers, de revêtements de sols (etc....) ont été pensés pour devenir des éléments "repères".

Afin de rendre cet outil plus opérationnel, Pyblik a élaboré une "feuille de route" composée selon les ambitions et du type de projet que les acteurs portent. Elle liste les différents points d'attentions ainsi que des projets de références.

3) Anne Rondia (Ville de Liège) – De la conception à la gestion des espaces publics à Liège

Anne Rondia est architecte et paysagiste, elle travaille au Service de la gestion des espaces publics de la Ville de Liège.

Ce service compte plus de 635 agents dont 568 ouvriers travaillant essentiellement à la maintenance des espaces. Les activités organisées par ce service sont vastes; elles vont de la planification à la réalisation des travaux (gestion des infrastructures, égouts, ouvrages d'arts). Il réalise aussi la maintenance des espaces publics (propreté, entretien, plantation...). Certaines cellules sont spécialisées dans des domaines comme la mobilité ou l'environnement tandis que d'autres sont transversales et participent à la coordination de l'ensemble.

Ce service peut interagir avec d'autres services de la Ville de Liège comme celui de l'Urbanisme ou des Logements et de la Régie Foncière. Il peut prendre part à différents programmes comme les rénovations urbaines ou les programmes européens.

Anne Rondia habite à Liège. Elle constate qu'il y a un grand besoin d'espaces publics; surtout dans les quartiers centraux forts denses. Certains espaces pourtant riches de potentiels et qui pourraient devenir emblématiques sont sous-valorisés et traités comme des espaces résiduels où s'articulent difficilement arrêts de bus, bulles à verres, parterres de fleurs... D'autres espaces publics sont aussi victimes de leur attractivité. Par exemple, la place Cathédrale est régulièrement saturée par les terrasses et activités temporaires (marché de Noël, actions publicitaires...). Certaines rues deviennent le lieu d'appropriation exclusive ou sont privatisées par des cafés, restaurants... On remarque aussi l'émergence de logiques parallèles qui se mettent en place entre les différents usagers de l'espace public.

Dans son exposé, Anne Rondia a présenté **les différentes lignes de conduites** qui guident sa manière de travailler.

- **"Chaque réponse n'est pas une oeuvre en soi"** - Les travaux invisibles.

Les aménagements d'espaces publics, de parcs peuvent être presque invisibles pour ceux qui ne connaissent pas les lieux antérieurement. Les transformations peuvent être discrètes et consister à libérer de l'espace, créer des nouvelles connexions, mettre un banc, favoriser les réseaux écologiques...

Les projets des Coteaux de la Citadelle et du parc de la Chartreuse ont été aménagés dans cette philosophie.

- **"Démarche plutôt que vision : avancer en faisant"**

Pour Anne Rondia, il est primordial de dialoguer avec les intervenants à toutes les étapes des projets, d'écouter les questions et les demandes. Il est aussi très important d'observer et d'arpenter le site. La représentation (graphique, maquette...) ne doit pas être vue comme un outil pour vendre mais comme une manière de comprendre les lieux et pour communiquer et dialoguer avec les différents acteurs.

- **Apporter des réponses élémentaires mais non sommaires**

Dans les projets auxquels Anne Rondia prend part, elle souhaite valoriser la conservation des structures historiques, générer des parcours ou des espaces qualifiés par leurs proportions, leur rapport au paysage...

Par exemple, dans le réaménagement du parc des Coteaux de la Citadelle, le visiteur peut se plonger dans l'histoire du lieu qui a été valorisée de différentes manières: à travers les vues

qui sont dégagées, le choix des plantations (arbres et plantes locales), mais aussi à travers des nouvelles interventions architecturales discrètes qui laissent la vedette au bâti historique...Le parc participe aussi au maillage pédestre des coteaux de la citadelle puisqu'il connecte la rue Pierreuse, la rue Hors-Château et la montagne de Bueren.

Présentation du projet du parc Saint-Agathe

Le projet du Parc Saint-Agathe constitue un exemple d'intégration des lignes de conduites présentées par Anne Rondia. Il est localisé dans le quartier qui est caractérisé par une fragilité socio-économique, une grande densité et un manque d'accès aux espaces verts.

Ce réaménagement s'inscrit dans le cadre du ZIP-QI de Sainte Marguerite. Il s'agit d'un programme prioritaire qui s'inscrit dans les axes du schéma directeur de Sainte-Marguerite.

Le projet a été guidé par les ambitions d'améliorer la mobilité et de recréer des liaisons à l'intérieur du quartier et vers les autres quartiers, de favoriser rencontres et contacts entre habitants de différentes cultures, de différentes générations et de changer positivement l'image du quartier.

Le parc Sainte-Agathe est localisé sur un terrain en pente entre la rue Saint-Laurent et la rue Hullos. Il s'agissait alors de réaliser un lien entre le quartier haut et le quartier bas en franchissant cette déclivité.

Le programme a été pensé pour que le parc devienne un lieu de rencontre pour les habitants. Différentes activités y sont possibles: il y a un potager, de grandes tables de pique-nique, des bancs avec une vue surplombant le quartier, des espaces de jeux...

Un grand soin a été apporté au travail et au contact avec les riverains, que ce soit pour la programmation ou dans le questionnement des limites. En effet, certains habitants ont des jardins limitrophes au site. Ceci a créé de nombreuses inquiétudes et la bonne communication avec les habitants a largement participé à la bonne intégration du parc dans le quartier.

Le processus a duré plusieurs années. Ceci a permis de mettre en place des procédures de négociation avec les propriétaires des terrains jouxtant la parcelle dont la Ville était propriétaire. De cette manière, Ils ont pu aboutir à des échanges de terrain et l'espace disponible pour réaliser le parc Saint-Agathe a été considérablement élargi.